

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 54 (1946)

Heft: 48

Vereinsnachrichten: Un délégué du Comité international de la Croix-Rouge victime d'un accident

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en Autriche et en Corée, ainsi que la reconnaissance de la Société des Iles Philippines, devenue indépendante.

Il me semble qu'il faudrait aussi renforcer les sociétés qui ont besoin d'aide. Jusqu'ici l'assistance ou l'aide fournie a trop souvent consisté en secours matériels, alors que c'était de conseils ou d'encouragements que l'on avait besoin.

Je vois la Ligue non comme un organisme pourvu d'entrepôts où seraient stockés les produits à expédier aux sociétés qui en feraient la demande, non pas simplement comme une organisation internationale de secours aux victimes de calamités, mais comme un organisme capable de faciliter en cas de besoin l'échange de services entre les diverses sociétés. Nous devrions en outre pouvoir permettre aux sociétés qui auraient besoin de conseils pour résoudre leurs problèmes particuliers de trouver du personnel compétent auprès du Secrétariat de la Ligue ou auprès des sociétés membres qualifiées pour donner de tels conseils.

La regrettable situation de la Ligue au point de vue trésorerie ne permet pas pour le moment d'accroître son personnel dans une large mesure. Il appartient avant tout aux sociétés nationales de remédier à cet état de choses en donnant à leur Ligue des moyens financiers adéquats, et en lui prêtant les spécialistes dont elles disposent pour la plupart...

En terminant cette allocution, je voudrais résumer les propositions qui permettraient, je crois, à nos sociétés membres, et internationalement parlant, à la Croix-Rouge, de créer des conditions favorables au règne de la paix dans le monde:

- 1° Que chaque société nationale s'examine elle-même, pour s'assurer qu'elle met bien en pratique les douze principes qu'elle a acceptés lorsqu'elle est devenue membre de la famille mondiale de la Croix-Rouge;
- 2° que toutes les sociétés nationales soient prêtes à partager avec les sociétés sœurs ce qu'elles possèdent, et fassent preuve d'un esprit de bon voisinage;
- 3° que les statuts de la Ligue soient révisés en tenant compte des besoins actuels;
- 4° que l'on crée des sociétés nationales dans les pays où il n'en existe pas pour le moment;
- 5° que l'on aide les sociétés existantes à s'étendre et à se développer;
- 6° que le concours de spécialistes soit apporté aux sociétés qui ont besoin de conseils autorisés pour développer leurs programmes techniques;
- 7° que l'on se mette d'accord sur ce qui doit être la responsabilité de la Ligue par rapport aux autres parties constituantes de la Croix-Rouge internationale;
- 8° que l'on décide quels rapports de travail la Ligue doit établir avec les Nations Unies.

Enfin, que l'on coopère à la réorganisation et au renforcement de la Conférence internationale de la Croix-Rouge.

J'ai volontairement évité, dans les observations que je vous ai présentées aujourd'hui, de passer en revue nos réalisations. Celles-ci ont été considérables... Dans l'établissement d'un monde nouveau où tous les peuples de toute la terre pourront goûter les bienfaits de la santé, de la félicité, d'un avenir assuré et de la sécurité, notre responsabilité est immense. Des conventions internationales et un consentement presque général nous ont fait confier, et à nous seuls, suivant les lois de la plupart des nations, un emblème qui n'a pas son égal. Si nous voulons justifier la confiance placée en nous, il faut nous armer de fermeté et de courage; il faut que nous comprenions le sens sacré des principes qui ont fait respecter la Croix-Rouge dans le monde entier; il faut que nous luttions pour l'application de ces principes à la conduite des affaires humaines...

Un délégué du Comité international de la Croix-Rouge victime d'un accident

Le Comité international de la Croix-Rouge communique:

M. Charles Huber, chef de la Délégation du Comité international de la Croix-Rouge à Vlotho (Allemagne, zone britannique), a été victime d'un accident d'automobile le 19 novembre. Rentrant à Vlotho dans la soirée, la voiture, conduite par un chauffeur allemand, s'est emboutie dans un camion. M. Charles Huber a été tué sur le coup et une doctoresse anglaise qui l'accompagnait, expirait peu après. Quant au chauffeur, il a une épaule fracturée et souffre de lésions internes.

Né en 1893 à Zurich, ayant accompli une œuvre considérable à l'étranger au service d'une importante maison suisse, M. Charles Huber fut nommé délégué aux Indes britanniques et dirigea la Délégation à Simla de mai 1941 à fin 1944. Il prit en mars 1945 la tête de la Délégation à Washington et fut nommé en juin 1946 chef de la Délégation de Vlotho. Il n'a pas seulement effectué un nombre impressionnant de visites de camps de prisonniers de guerre et d'internés civils et organisé des échanges de civils, mais on lui doit encore l'organisation du transport des «surplus kits», c'est-à-dire des centaines de tonnes de bagages supplémentaires des prisonniers de guerre rapatriés ou transférés des Etats-Unis en Europe.

Le Comité international perd en M. Charles Huber un délégué qui jouissait d'une estime particulière tant auprès des autorités avec lesquelles il était appelé à négocier qu'auprès des prisonniers ou internés dont il avait mandat de sauvegarder les intérêts. Il a rendu d'éminents services à la cause de la Croix-Rouge, qu'il servit toujours avec foi et dynamisme.

Anzeigen - Avis

Verbände - Associations

Basel u. Umg., Samariterhilfslehrer-Vereinigung. Sonntag, 1. Dez., 14.45, im Rest. «Post», Centralbahnstr. 21, Lichtbildervortrag: «Drüsen mit innerer Sekretion». Referent Dr. med. R. Doetsch, Basel. Reserviert schon heute den Sonntag, 2. Febr. 1947, für ganztägige Hilfslehrerzusammenkunft, verbunden mit Generalversammlung. Haben Sie schon den hübschen Samariter-Taschenkalender zum Preise von Fr. 1.80 bestellt? Wenn nicht, dann bestellen Sie diesen sofort. Auch Sie werden grosse Freude daran haben.

Limmattal u. Umg., Hilfslehrer-Verband. Uebung: 30. Nov., 20.00, im Rest. «Bahnhof», Altstetten. Thema: Fortsetzung der Moulage-Uebung. Leitung: Albert Appenzeller. Allfällige Wünsche und Anregungen für das Arbeitsprogramm vom nächsten Jahr können an dieser Uebung bekanntgegeben werden.

Thun u. Umg., Hilfslehrer-Verein. Sonntag, 1. Dez., 14.00, im Kindergarten, Grabenstr. 6, Thun, Krankenpflegeübung. Leitung: Schw. Maria Gafner.

Sektionen - Sections

Aarau. Flickabend im Kinderspital: Mittwoch, 4. Dez., 20.00.

Affoltern a. A. Letzte Uebung: Montag, 2. Dez., 20.15, Casino. Unfälle in Haus und Hof. Etwelche Aus- und Uebertritte sind bis 15. Dez. dem Präsidenten zu melden. Nach der Uebung Vorstandssitzung.

Altstetten-Albisrieden. Donnerstag, 28. Nov., 20.00, im «Rössli», Albisrieden, Besprechung und Auswertung der Wettübung in Affoltern a. A. 2. Teil. Leitung: Alb. Appenzeller.

Arth. Uebung: 2. Dez., 20.00. Fixationen.

Basel-Eisenbahner. Dienstag, 3. Dez., 20.00, treffen wir uns alle zur Filmvorführung «Das Gesetz der Strasse» in der Aula des Gundeldingerschulhauses. Auch Freunde und Angehörige sind freundlich eingeladen.

Basel-Gundeldingen. Dienstag, 3. Dez., 20.00, in der Aula des Gundeldingerschulhauses, mit den Samariternvereinen der Eisenbahner und Providentia, Filmvorführung: «Das Gesetz der Strasse.» Für unsere Mitglieder letzte obligatorische Veranstaltung in diesem Jahr. Gäste sind herzlich willkommen. Die bestellten Samariter-Taschenkalender können am 3. u. 4. Dez. im Schulhaus bezogen werden.

Basel-Providentia. Voranzeige: Dienstag, 3. Dez., 20.00, findet in der Aula des Gundeldingerschulhauses ein Lichtbildervortrag statt über: «Das Gesetz der Strasse.» Wir bitten, sich diesen Abend vorzumerken.

Bas-Vallon. Corgémont. Lundi 2 déc. à 20 h. 00 au collège. Causerie par M. le Dr. Eguet. Que chaque samaritain réserve cette soirée.

Bern-Samariter. Sektion Lorraine-Breitenrain. Dienstag, 3. Dez., 20.00, Lichtbildervortrag: «Im Paradies der Blumen» (eine Reise nach Bordighera, der Stadt der Palmen und der Blumen), von G. Schmid, Bern, und E. Huss, Klavier. Ort: grosser Saal, Sekundarschulhaus, Viktoriastr. 71. Angehörige, Freunde und Bekannte herzlich willkommen. Eintritt für Nichtmitglieder 60 Rp. — Samstag, 7. Dez., Sektions-Hauptversammlung im Rest. «Waldhorn». Gaben für den Glückssack bitte bei Frl. Pfander, Optingenstr. 35, abgeben. Werden auch abgeholt. Tel. 3 67 73.

(Fortsetzung S. 390.)